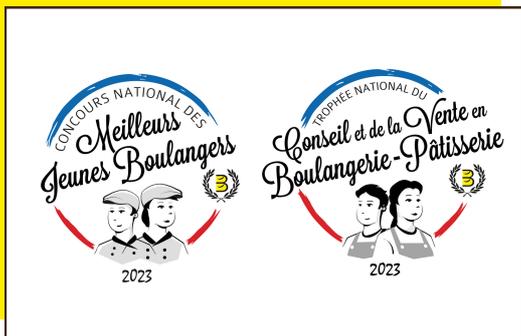


Les thèmes de la Semaine de l'Excellence 2023

Lors de la semaine de l'excellence, le concours national des Meilleurs Jeunes Boulangers de France et le Trophée des Talents du Conseil et de la Vente en Boulangerie-Pâtisserie se tiendront au Campus d'Avignon de l'URMA PACA du 20 au 23 Novembre 2023.

Pour cette 10ème édition, le thème retenu pour le pain décoré sera le pont d'Avignon (MJB) et le produit régional à valoriser sera la tarte tropézienne (Trophée Vente).



FAFCEA : Nouvelle formalité pour compléter les dossiers de demande de formation

Depuis le 1er janvier 2023, les Chambres des Métiers et de l'Artisanat ne fournissent plus de D1 en application des textes légaux, le nouvel élément de référence est dorénavant l'extrait du Registre National des Entreprises (RNE) géré par l'INPI.

Prenant en compte ces évolutions, le FAFCEA ne réclame plus les extraits D1 mais demande l'extrait du RNE accessible via le site data.inpi.fr



La marque Boulanger de France va être promue

La marque Boulanger de France va faire l'objet d'une campagne publicitaire du 10 au 19 avril prochain. Un publi-reportage de 1min30 sera diffusé sur 7 chaînes régionales de BFM (BFM Paris Ile-de-France, Lyon, Lille, Marseille, Nice, Alsace et Normandie).

En parallèle, une campagne radio de 30 secondes va promouvoir la marque du 10 au 14 avril. Huit spots seront diffusés uniquement le matin afin de cibler directement les artisans boulangers-pâtisseries.

Cette campagne vise à sensibiliser les consommateurs pour qu'ils puissent prendre connaissance des engagements de la marque et identifier les artisans certifiés mais également à conquérir des artisans pour de futures adhésions.

Pour en savoir plus sur la marque, rendez-vous sur boulangerdefrance.org.

La Fête du Pain approche

La 26ème édition de la Fête du Pain se tiendra du 13 au 21 mai 2023. « La boulangerie ouvre ses portes » est le thème décidé par les membres de la Commission de la Communication, de la Promotion et de l'Information de la CNBPF, il incarne plusieurs valeurs propres à la boulangerie-pâtisserie : la proximité, la découverte des savoir-faire artisanaux ainsi que la transmission.

Des ateliers, concours, portes ouvertes, dégustations et bien d'autres événements encore seront organisés par les groupements départementaux et les professionnels du secteur sur tout le territoire. Prochainement, le visuel national sera dévoilé ainsi que d'autres d'informations relatives à cette édition 2023 !



La preuve illicite obtenue par vidéosurveillance

Une preuve illicite peut tout de même être recevable en justice lorsqu'elle est indispensable à l'exercice du droit de la preuve de l'employeur et que l'atteinte à la vie privée du salarié n'est pas disproportionnée au but recherché. Mais elle est rejetée si l'employeur peut produire un autre mode de preuve licite.

Cass. Soc., 8 mars 2023, n°21-17.802

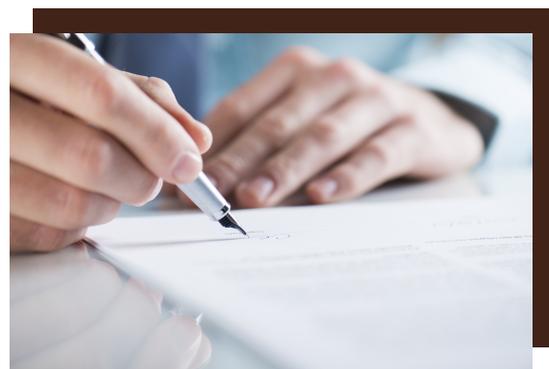


Contrat de sécurisation professionnelle (CSP) accepté et rupture du contrat de travail

Dans le cadre d'une procédure de licenciement pour motif économique, une fois le contrat de sécurisation professionnelle accepté, l'employeur ne peut renoncer à la rupture du contrat de travail qu'avec l'accord exprès du salarié.

Ainsi, si l'employeur veut renoncer unilatéralement à la rupture du contrat de travail, il doit le faire avant l'adhésion du salarié au dispositif, c'est-à-dire entre la date de proposition du CSP et la date de son acceptation. En effet, lorsque la rupture du contrat est actée, soit par l'adhésion au CSP, soit par la notification du licenciement, l'employeur ne peut pas revenir unilatéralement sur celle-ci.

Cass. Soc., 15 février 2023, n°21-17.784



« Face au deuil » - l'accompagnement de AG2R LA MONDIALE

Durant cette période difficile, l'action sociale AG2R LA MONDIALE et ses partenaires accompagnent les entreprises et leurs salariés, en fonction de leurs besoins.

Ce dispositif d'accompagnement permet d'accéder facilement à un ensemble de services coordonnés. Plusieurs axes sont proposés pour accompagner les personnes endeuillées :

- Gestion immédiate et administrative
- Soutien psychologique
- Prendre soin de soi
- Séjour deuil
- Prévention du deuil en entreprise

Pour l'ensemble de ces dispositifs, un seul numéro à contacter : le 01 41 05 27 58 ou l'adresse mail : actionsociale@ag2rlamondiale.fr

Pour plus d'information, rendez-vous sur : www.ag2rlamondiale.fr/service-face-au-deuil

